



Compte-rendu de la réunion de bureau/AG SFJO

Le 21 novembre 2019

AgroParisTech

16 rue Claude Bernard – Paris 75005

Membres du bureau présents :

Patrick Prouzet – Président SFJO

Catherine Mariojouis – Vice-présidente SFJO

Jean-Claude Dauvin – Trésorier SFJO

En différé et par écrit : Hubert-Jean Ceccaldi (président d'Honneur), Yves Hénocque (Vice-président) et Franck Lagarde (Secrétaire général).

Rapport moral et financier (Patrick Prouzet et Jean-Claude Dauvin) :

Il concerne les actions effectuées depuis le dernier compte-rendu de réunion du 7 novembre 2018 et l'état des finances de la SFJO depuis cette date.

1 – Point sur la demande de statut « d'intérêt général » effectué auprès du Ministère de l'Intérieur – Place Beauvau – Paris.

Un dossier de demande « d'intérêt général » a été envoyé au Ministère de l'Intérieur qui en avait accusé réception le 2 novembre 2018. L'obtention de ce statut permettrait à la SFJO de recevoir des dons manuels et notamment aux adhérents ou sponsors financiers de retirer la moitié du coût de leurs adhésions ou aides de leurs impôts. Il en est de même pour les membres du bureau qui, s'ils le souhaitent, peuvent faire don de leurs frais de mission à l'association, ce qui permet de défalquer la moitié du don des impôts sur le revenu.

Pour cela, il existe une procédure simple qui permet, sous réserve d'avoir établi un ordre de mission signé par le Trésorier (cf. annexe) ou à défaut par le Président d'effectuer un don manuel selon le formulaire qui est annexé à ce compte-rendu.

Cette procédure ne peut être valide que si nous avons la reconnaissance du statut « d'intérêt général ». Pour le moment, nous n'avons reçu aucune réponse du Ministère qui doit répondre dans un délai de 6 mois après l'accusé de réception. Théoriquement, et sous la condition « qui ne dit mot consent », nous pouvons faire des dons manuels sur nos missions à la SFJO (c'est ce que le



Président a fait pour les trois dernières missions effectuées) et qui seront défalqués en partie de nos impôts. **Mais**, un courrier pour la SFJO est arrivé à la Maison des Océans (Institut Océanographique) et retourné à l'expéditeur sans l'ouvrir par Madame Da Silva qui ne savait pas à quelle adresse le faire suivre (discussion avec Yves Hénocque). Il faudra (action du Président) que nous interroguions le Ministère de l'Intérieur pour connaître la réponse à notre sollicitation.

Ceci pose le problème du positionnement de notre siège social qui d'après Madame Da Silva n'est plus à l'Institut Océanographique. Il est dommage que l'Institut ne nous ai pas prévenu de cette décision.

2 – Point sur le projet « Nature et Culture ».

Le projet « Nature et Culture » a été défini en 2018 et validé par un certain nombre d'acteurs français et japonais (cf. fichier Projet Nature et CultureV9.doc sur la partie administrative du site de la SFJO). Ce projet, porté par les deux SFJOs, a été ajourné en 2018 pour des raisons de disponibilité de certains acteurs, puis repris en 2019 après confirmation de la motivation de la plupart des acteurs français et japonais : SFJO France et Japon, Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, CRC Arcachon-Aquitaine, CRC Charente-Maritime, ARA France, Satoumi Research Institute, Coopératives de pêche d'Hinase et de Karakuwa, mairie de Bizen, Ambassade de France au Japon.

Le projet garde pour cadre général le lien entre « Culture et Nature » avec l'ensemble de ses thématiques (sauf la partie IKEJIME qui a été mise en œuvre de manière indépendante par le CIDPMEM64-40 avec le DLAL Landes-Pays Basque), mais en plusieurs étapes. Le premier volet qui sera développé, correspond à la thématique « ostréiculture, valorisation des produits, des métiers », formation des jeunes », « restauration des herbiers et approche intégrée », « mise en place d'un réseau international sur les activités ostréicoles » avec un point de départ qui est l'organisation d'un réseau de coopération franco-japonais.

Une première réunion des acteurs français concernant cette thématique a eu lieu le 12 septembre 2019 au siège du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon. Cette réunion a permis de mieux préciser les demandes et attentes des acteurs français vis-à-vis des partenaires japonais. Ce compte-rendu a été traduit en anglais pour transmission aux acteurs japonais qui ont de nouveau manifesté leur volonté de poursuivre cette démarche. Ceux-ci doivent se réunir à la fin du mois de janvier 2020 au Japon avec la participation de la Satoumi Research Intitute (Takehiro Tanaka), de la SFJO Japon et France (actions Térühisa Komatsu, Yasuyuki Koike et Yves Hénocque).

Ce projet est soutenu par l'Ambassade de France au Japon qui a débloqué une subvention de 3000 euros pour l'organisation d'une première mission de concertation au Japon en 2020 (la subvention a été versée sur le compte courant bancaire de la SFJO le 27 novembre 2019). Le PNMB a confirmé sa participation financière et la Délégation Locale à l'Aménagement Littoral BARVAL soutiendra le projet en apportant des crédits FEAMP (décision prise lors de la réunion du 3 décembre 2019 à laquelle le Président a participé).

L'agenda prévisionnel pour le déroulement de ce projet en 2020 est donc le suivant :



Janvier/février 2020 – réunion des acteurs japonais pour répondre aux demandes de collaboration des acteurs français et définition en retour des demandes des acteurs japonais (action Yves Hénocque).

Fin avril ou début mai 2020 (période à définir en fin 2019 par le PNMB) – mission des acteurs français au Japon, délégation d'une dizaine de personnes dont les présidents du PNMB, du CRC Arcachon-Aquitaine, de la SFJO France sur une période de 5 jours au Japon. Définition d'actions concrètes entre le Japon et la France. Participation de l'Ambassade de France et de la délégation « Atout France » chargé de la promotion de la France au Japon (Monsieur Frédéric Mazenc).

Octobre 2020 – Présentation du projet de coopération lors du séminaire « Nature et Culture » organisé dans le cadre du colloque de la SFJO 2020 (voir concept note Teruhisa Komatsu).

Novembre 2020, présentation à la Région Nouvelle-Aquitaine d'un projet de développement franco-japonais sur la mise en œuvre d'une action de coopération de type sato-umi entre le bassin d'Arcachon et la mer intérieure de Séto avec promotion des savoirs, des savoir-faire, des produits et des métiers de ces deux régions.

C'est durant cette étape finale que nous pourrions définir de manière plus précise l'enveloppe culturelle : fêtes portuaires, aspects religieux, liens des communautés maritimes avec la mer. Il sera demandé, ainsi que le suggère Hubert Ceccaldi, une participation active de Kumiko Uehara et Corinne Bret en liaison notamment avec Hiroyasu Yamauchi.

3- Proceedings 2015 et 2017.

Les Proceedings 2015 dits de Shioyama ont été publiés par Springer en 2019. Une commande de 150 volumes a été effectuée auprès de Springer, commande réglée, comme convenu par la SFJO Japon. 50 exemplaires doivent être envoyés à l'adresse du trésorier de la SFJO France pour redistribution suivant une liste à définir par le bureau de la SFJO France. Un retard sur l'envoi a été noté et lié à la modification d'une figure (envoyée en août 2019) sur l'édition papier. La facture vient d'être payée par la SFJO Japon et les livres (50 exemplaires) devraient être acheminés vers la fin de l'année à l'attention du trésorier.

Les Proceedings 2017, correspondant à Coast Bordeaux 2017 et aux 17^{ème} Proceedings de la SFJO sont maintenant en phase d'élaboration des épreuves chez Springer. Le contrat a été signé entre Springer et les co-éditeurs scientifiques. Un responsable de la publication des épreuves pour Springer a été nommé. Il s'agit de Monsieur Balaganesh Sukumar. La prochaine phase est la signature des CTPs (Consent to Publish) qui seront envoyés par Patrick Prouzet (pour les communications non japonaises) et Jiro Yoshida (pour les communications japonaises) aux auteurs référents. Le manuscrit est déjà validé par le comité scientifique et corrigé par les auteurs et a été envoyé au responsable de la publication en fin du mois de novembre. Un crédit de 4500 euros TTC sera mobilisé par la SFJO France pour l'achat de volumes au prix d'édition (soit un nombre de 120 à 130 exemplaires).

4- Relations avec les partenaires



Aquitaine Landes Récifs : Participation du Président au 20^{ème} anniversaire de ALR (Aquitaine Landes Récifs) pour un exposé introductif qui est visible sur le site de la SFJO (onglet News). Les relations sont très bonnes avec ALR et notre coopération également puisque deux membres de la SFJO : Jean-Claude Dauvin et Patrick Prouzet participent à la maîtrise et au suivi de la thèse de Jessica Salaün (Directeur Sylvain Pioch, co-encadrant Jean-Claude Dauvin).

Association Acclimaterra : La SFJO France est membre de cette association dont le Président est le Professeur Hervé Le Treut (membre de l'Académie des Sciences). Son site est à l'adresse suivante : <http://www.acclimaterra.fr/>. Acclimaterra est une association créée en 2018 selon le souhait de la Région Nouvelle-Aquitaine et constituée d'un comité scientifique pluridisciplinaire pour effectuer de manière indépendante des expertises et conseils sur le changement climatique et les capacités d'adaptation des communautés au changement.

Hubert-Jean Ceccaldi suggère aussi de prendre contact avec le GREC-PACA équivalent d'Acclimaterra pour la région PACA. (Action Président d'Honneur)

CNPMEM, CONAPPED et ARAFrance : Nous sommes en relation étroite également avec les comités nationaux des Pêches et Elevages en mer et en eau douce. ARA France qui est une association créée par ces deux comités nationaux est membre de la SFJO et participe de manière récurrente à nos travaux. (site : <http://www.repeuplementanguille.fr/>).

PNMBA/AFB, CRCs : Des liens étroits sont établis depuis le forum de Coast Bordeaux 2017 et la mise en œuvre du projet « Nature et Culture » entre la SFJO France et ces structures. Les liens avec l'activité ostréicole française et japonaise et les SFJOs sont anciens et ce projet les renforce et les actualise en élargissant la vision au lien entre « Nature et Culture » ce qui, au plan académique, ouvre des perspectives de coopération entre Sciences de la Vie et Sciences Humaines.

Suite à l'intervention de Franck Lagarde (Secrétaire général de la SFJO), des contacts ont été pris également avec le Président du CRC de Méditerranée (Patrick Lafont) pour lui proposer de s'associer au projet. Pas de réponse du CRC Méditerranée pour le moment.

Lors de la dernière réunion FEAMP du 3 décembre 2019, les contacts se sont encore renforcés avec le CRC Arcachon- Aquitaine. Une nouvelle directrice du CRC AA, Madame Véronique Gélaik vient de prendre ses fonctions. Le Président lui a exposé de manière succincte le projet « Nature et Culture ». Le dossier complet lui a été envoyé ensuite par email.

Une remarque de Hubert-Jean Ceccaldi sur un jumelage possible entre bassin d'Arcachon et mer de Séto : déséquilibre de grandeur entre les deux sites. Dans notre idée, il s'agit de jumeler plutôt des villes ou des structures urbaines (ou de districts) : Le Teich – Bizen par exemple.

Notons que l'organisation du futur colloque de la SFJO en Normandie, en 2022, nous permettra également de nous rapprocher de la profession ostréicole en Manche.

Fondation Sasakawa : Nous avons rencontré (Yves Hénocque et Patrick Prouzet) Monsieur E. Mollet, Directeur de la Fondation Sasakawa en 2018, pour lui faire un point sur la SFJO et ses projets. La fondation est prête à épauler financièrement la SFJO dans ses projets, mais à une



fréquence qui ne peut être inférieure à 4 ans. Ainsi, la fondation pourra être sollicitée pour le colloque de 2022 en France.

Région Nouvelle-Aquitaine : Les liens de coopération entre la SFJO et cette région sont étroits depuis l'organisation du colloque Coast Bordeaux 2017 tant au niveau recherche que développement. Le projet « Nature et Culture » constitue également une plateforme de coopération qui sera aidée par la Région si la dimension économique de ce projet est développée (cadre de rayonnement des entreprises néo-aquitaines à l'international).

Organismes scientifiques : Ifremer, CNRS, MNHN, Paris AgroTech : Nous gardons toujours des contacts étroits avec ces organismes. Ceci est indispensable pour notre rôle de médiation scientifique qui constitue notre ADN. Une question est posée par Hubert-jean Ceccaldi : Faut-il signer des conventions plus formelles avec l'un d'entre eux ou poursuivons-nous avec nos objectifs définis avec nos amis japonais ?

JAMSTEC : depuis le 1^{er} janvier 2019, Yves Henocque est devenu Conseiller auprès du JAMSTEC et est déjà intervenu à ce titre en Nouvelle Calédonie à l'occasion de la tenue de l'atelier sur le projet d'observatoire profond entre la France (IFREMER, IRD, CNRS, Museum, Université Nulle Calédonie) et le Japon (JAMSTEC,...) sous l'égide du nouveau 'Dialogue maritime' institué entre les deux pays.

IGES (Institute of Global Environmental Strategy) : cet institut a été visité par Yves Henocque en mars 2019. Suite aux propositions de Teruhisa Komatsu, Yves va reprendre contact avec eux pour voir dans quelle mesure ils seraient intéressés à s'associer au prochain colloque franco-japonais d'océanographie (dont l'appellation pourrait être changée en 'mer et littoral', ce qui refléterait davantage l'évolution de notre coopération).

Yves Henocque étant par ailleurs Vice-président du Plan bleu (Convention de Barcelone pour la Méditerranée), il a proposé à l'IGES de développer des relations de collaboration entre les mers d'Asie de l'Est et la Méditerranée.

5 – Rapport financier.

Au 30 novembre, le compte courant bancaire est crédité de 11500,27 euros. Le livret est accrédité de 2171,29 euros. Soit un total de 13671,56 euros, dont 4500 euros sont réservés pour les éditions des proceedings 2017 et 3000 euros pour la mission 2020 de la délégation française pour le projet Nature et Culture, le solde s'élèverait à 6171, 56 euros. Un appel à cotisation sera fait début 2020 lorsque les volumes des proceedings 2015 seront disponibles pour être envoyés à des structures et organismes pouvant cotiser à hauteur de 150 euros.

Si le siège social de la SFJO est Caen, il y aura également transfert du compte bancaire de la Société Marseillaise de Crédit vers le Crédit du Nord agence de Caen, banque partenaire de la Société Marseillaise de Crédit.

Discussions sur les principaux points soulevés.

*Siège Social : 195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris - France
Association Loi 1901 - numéro W^o 751067550*



1- Repositionnement de notre siège social.

Sur nos statuts l'adresse de notre siège social se situe à l'Institut Océanographique de Paris. Officiellement (cf. ci-dessus), ce n'est plus le cas et nous devons rapidement en définir un nouveau. Hubert-Jean Ceccaldi souhaitait que nous fassions notre possible pour conserver le siège à l'Institut Océanographique, mais la décision de l'Institut Océanographique nous oblige à reconsidérer cette possibilité pour une solution plus pragmatique.

Il apparaît ainsi plus opportun de définir une adresse de siège social correspondant à la présence physique d'un membre, encore en activité, du bureau dans un organisme de recherche et/ou d'enseignement supérieur.

Deux solutions : soit le mettre à AgroParisTech soit à l'Université de Caen Normandie au Laboratoire M2C- UMR 6143 CNRS.

Pour Catherine Mariojouis, la solution AgroParisTech n'est pas viable à long terme car la vente du bâtiment à l'adresse actuelle est prévue et un déménagement à court terme se fera sur le site universitaire de Saclay.

Jean-Claude Dauvin est d'accord sur le principe de transférer le siège social de la SFJO à l'Université de Caen Normandie sachant qu'il demandera une reconduction de son statut de Professeur Emérite (laps de temps de 3 ans). Suite à la demande de Jean-Claude, le directeur du laboratoire est d'accord sur le principe. Il reste maintenant à officialiser administrativement cet accord de principe auprès de la Délégation Régionale du CNRS hébergeur de l'UMR M2C dans un bâtiment CNRS et à faire une modification des statuts (action Président) pour changer l'adresse du siège social.

2- Projet « Nature et Culture »

Le bureau de la SFJO France insiste bien sur la nécessité de bien garder crédible le concept « Nature et Culture » en évitant de trop fractionner ce projet pour ne pas le transformer en une suite d'actions techniques et scientifiques. Il serait important de développer nos coopérations avec les Sciences Humaines et prendre ce nouveau projet comme une incitation à le faire. Nous devons identifier des coopérations possibles sur des sujets précis incluant le lien entre « Nature et Culture ». Catherine (Mariojouis) suggérerait un sujet du type « Histoire comparée du développement de l'ostréiculture dans le bassin d'Arcachon et la province du Sendai ». Hubert-Jean (Ceccaldi) avait suggéré un rapprochement avec P. Descola.

3- Organisation de la mission « Nature et Culture » au Japon en fin avril 2020.

Pour des raisons de priorités (que nous comprenons parfaitement) la SFJO Japon n'a pas souhaité prendre en charge l'organisation logistique de cette mission, mais participera techniquement à celle-ci. Les subsides alloués par l'Ambassade de France au Japon : 3000 euros ont été alloués à la SFJO France. Ils compléteront les financements provenant du PNMBA et probablement des fonds européens pêche déconcentrés (fonds gérés par la DLAL Arcachon). La mission de Monsieur Masanori Hatakeyama sera prise également sur ses fonds.



L'organisation sur place sera à la charge de la SFJO France. Elle se fera via un correspondant sur place (Mme Akiko Nishikawa est proposée compte-tenu de sa compétence sur ces problèmes et de ses contacts professionnels avec Monsieur Takehiro Tanaka).

4 – Colloque 2020.

Les grandes lignes sont exposées par la « Concept Note » du président de la SFJO Japon (Teruhisa Komatsu).

Le thème défini est large: “Oceanography for the future we want: transformation of our society for sustainable development with the changing sea”

L'organisation inclut un certain nombre de manifestations sur une période allant du 17 octobre au 25 octobre 2020. Le temps consacré au colloque proprement dit est de 2 jours pour la présentation des communications, plus une demi-journée pour une table ronde de conclusions et une demi-journée pour une réunion grand public, le tout organisé à la Maison Franco-japonaise à Tokyo.

Comme la thématique générale du colloque est large, il convient de la préciser en définissant un certain nombre de sous-thèmes qui assurent à la fois la continuité avec Coast Bordeaux, la prise en compte des socio-éco-systèmes avec un lien fort entre « Nature et Culture » et l'annonce de thèmes prioritaires qui seront présentés au prochain colloque de 2022 en Normandie comme la transition écologique, les effets et impacts du développement des énergies marines renouvelables sur les SES marins et l'adaptation au changement climatique.

Ainsi deux propositions ont été faites pour mieux cerner la thématique définie en 2020 et que nous devons soumettre à nos amis et partenaires de la SFJO Japon :

a- Déclinaison du thème de 2020 en 3 sous-thèmes

Adaptation au changement global (mer changeante) : i) des activités de pêche et de cultures marines, des ressources marines ; ii) du trait de côte et des écosystèmes côtiers ; iii) des sociétés.

b- organisation d'un séminaire sur le projet « Nature et Culture ».

5 – Colloque 2022.

Il sera organisé par la SFJO France en coopération avec le CNRS et l'Université de Caen Normandie (ou l'université de Normandie si elle est créée avant le colloque).

Compte-tenu de l'identité de la région choisie : la Normandie, la pêche, l'ostréiculture, mais aussi le développement des énergies marines avec leurs effets et impacts sur les ressources renouvelables et les communautés sont des thèmes incontournables.

Le projet « Nature et Culture » restera une composante forte de notre dynamique et un volet spécial devra lui être consacré. (Thème entre cohabitation des usages dans un contexte de développement de l'Eolien marin par exemple).

Les thèmes à privilégier seraient les suivants (document Jean-Claude Dauvin) :

*Siège Social : 195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris - France
Association Loi 1901 - numéro W^o 751067550*



Aquaculture dont Conchyliculture : la Normandie est la première région de production d'huîtres en France et la visite de Parcs du Cotentin est et ouest (très large estran sans doute surprenant pour nos amis japonais) et d'installations conchylicoles peuvent être organisés.

Energies Marines Renouvelles (EMR), éoliennes, hydroliennes, effets des EMR sur les écosystèmes côtiers, approche écosystémique et cumul des impacts

Activités portuaires : dragages portuaires et dépôts de dragages, valorisation des sédiments, aménagements de terre-plein....

Erosion et protection du littoral : endiguements avec des blocs favorisant la colonisation pour augmenter la biodiversité, repli stratégique....

6 – Divers.

Relance des cotisations :

Dès que nous aurons les exemplaires des Proceedings il nous faudra faire une relance des cotisations et notamment vers les membres donateurs (cotisation 150 euros).

Plusieurs organismes et structures doivent être sollicités : ARA France, CNPMM, PNMBA, ALR, Régions, et instituts de recherche (CNRS, MNHN, Ifremer notamment) en faisant valoir notre compétence dans la valorisation des travaux scientifiques (105000 téléchargements de chapitres en tout pour les trois derniers Proceedings édités par Springer) et notre capacité à fédérer des savoirs académiques et traditionnels (liens avec les acteurs de l'exploitation, les gestionnaires et les organismes de recherche du côté français et japonais). Un dossier succinct doit être effectué pour accompagner nos demandes.

Pour les membres, il serait important qu'ils aient accès à de l'information complémentaire avec des dossiers dont le résumé est accessible à tous, mais dont la teneur sera réservée aux membres.

Documents divers (OM et donation) voir annexe.



Annexes :



19ème colloque Franco-Japonais (2022) Caen Normandie

Période : en fin octobre début novembre Université de Caen Normandie (pendant les vacances de la Toussaint pour bénéficier des amphithéâtres de l'université)

Base de 100 personnes ? A vérifier par rapport au nombre de participants à Boulogne sur mer et Marseille en 2013 et au Japon en 2015 et 2020 (pas comparable à COAST 2017 à Bordeaux 2017)

Thèmes à privilégier

Aquaculture dont Conchyliculture : Normandie est la première région de production d'huîtres en France et la visite de Parcs du Cotentin est et ouest (très large estran sans doute surprenant pour nos amis japonais) et d'installations conchyloles

Energies Marines Renouvelles (EMR), éoliennes, hydroliennes, effets des EMR sur les écosystèmes côtiers, approche écosystémique et cumul des impacts

Activités portuaires : dragages portuaires et dépôts de dragages, valorisation des sédiments, aménagements de terre-plein....

Erosion et protection du littoral : endiguements avec des blocs favorisant la colonisation pour augmenter la biodiversité, repli stratégique....

Voilà quatre thèmes qui pourraient être développés dans le projet du 19ème colloque

Financement : UNICAEN (amphithéâtre), Ville de Caen et Caen La Mer, Région Normandie, CNRS (aide à l'organisation), Comité Régional des Pêches, Comité Régional de la Conchyliculture, OFB, AESN

Comité d'organisation

Co-présidents

Jean-Claude DAUVIN, Trésorier SFJO, Caen

Patrick PROUZET, Président de la S.F.J.O., Saint-Jean-de-Luz

Organisation locale (membre du CS à déterminer)

Anne-Claire BENNIS EMR

Olivier BASUYAUX Aquaculture

Mohamed BOUTOUIL Erosion et protection du littoral, activités portuaires

Stéphane COSTA Erosion et protection du littoral

Laurent DEZILEAU Erosion et protection du littoral



Sylvain GUILLOU EMR

Sophie LEBOT Erosion et protection du littoral

Daniel LEVACHER Activités portuaires

Franck LEVOY Erosion et protection du littoral

Dominique MOUAZE Activités portuaires

Nathalie NIQUIL EMR

Jean-Paul ROBIN Aquaculture

Pierre WEIL Erosion et protection du littoral

Membres SFJO

Dr Mathias GIRAULT,

Dr Yves HÉNOCQUE,

Prof. (h) KOIKE Yasuyuki

Prof. KOMATSU Teruhisa

Comité scientifique élargi

France

Prof. Hubert Jean CECCALDI, Président d'honneur de la S.F.J.O., Marseille

Dr François GALGANI, IFREMER, Directeur de Recherche, responsable du groupe européen GES technical group Marine Litter (Commission Européenne /DG Environnement), Toulon

Dr Mathias GIRAULT,

Dr Yves HÉNOCQUE, Plan bleu, Vice-Président ; Fondation de France, Programme Littoral et Mer ; Conseiller JAMSTEC ; Vice-président de la S.F.J.O., Paris

Prof. Catherine MARIOJOULS, Vice-Présidente de la S.F.J.O., Professeur à Agro Paris Tech., Paris

Dr Franck LAGARDE, IFREMER Sète

Dr François Poisson Ifremer Sète

Pr Laurent DEZILEAU, directeur UMR M2C

Japon

Prof. ARAKAWA Hisayuki, Université des Sciences et Technologies marines de Tokyo, membre de la Société franco-japonaise d'Océanographie du Japon.

Prof. HAMANO Akira, Recteur de l'Université des Pêcheries de Shimonoseki, Japon

Prof. KOMATSU Teruhisa, Université de Tokyo, (Tokyo Ocean Research Institute), Président de la Société franco-japonaise d'Océanographie du Japon



Prof. KOIKE Yasuyuki, Conseiller à la Société franco-japonaise d'Océanographie de France et Secrétaire Général de la Société franco-japonaise d'Océanographie du Japon.

Dr TAKAHASHI Hideyuki, National Research Institute of Fisheries Engineering, Fisheries Research Agency, Hasaki, Japon

Prof. TSUCHIYA Makoto, Doyen de la Faculté des Sciences, Université des Ryukyu, Okinawa, Japon

Prof. YAMANE Takeshi, Université de Kinki, Nara, Japon

Prof. Waka SATO-OKOSHI



Coordonnées du donateur

Coordonnées Société Franco- Japonaise Océanographie : Association Loi 1901¹

SIRET : 352 216 188 00016 SIREN : 352216188 APE : 731Z

Siège social : 195 rue Saint-Jacques 75005 Paris

Lieu et date

Don manuel

Je soussigné Monsieur (ou Madame).....(précisez vos nom et prénom)
consens ce jour au profit de la Société Franco-Japonaise d'Océanographie une donation
portant sur les frais de la mission du(numéro de mission :.....)
correspondant à une somme d'argent d'un montant deeuros.

Fait à....., le.....

¹ Demande de reconnaissance d'intérêt général reçue au Ministère de l'Intérieur le 2 Novembre 2018.